



Lutte contre la traite des personnes : Les acteurs impliqués outillés à Kpalimé

Les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la traite des personnes, notamment les acteurs sociaux, les journalistes, ainsi que les officiers de police judiciaires et les parlementaires venus de toutes les régions du Togo, ont bouclé ce jeudi 28 janvier, un atelier de formation de deux jours sur la thématique à Kpalimé.

Initiée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), cette formation des formateurs s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional sur la Migration en Afrique, financé par le Département d'Etat du Gouvernement des Etats-Unis.

Elle a permis de renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de lutte contre la traite des enfants. Elle a également permis aux participants d'améliorer leurs connaissances afin d'être mieux outillés pour former à leur tour leurs collègues sur la traite des enfants.

Pour Bawoumidom BABAKE (Formateur en migration et développement), la traite des enfants est un phénomène assez grave qui affecte la vie des individus, des enfants et des femmes aussi bien au Togo, dans la sous région que sur le plan

international. Selon lui, ce phénomène prend de plus en plus de l'ampleur malgré toutes les mesures prises pour le réduire et bloquer.

« L'OIM s'est inscrit dans une dynamique de formation, de renforcement de capacité des acteurs nationaux, notamment les juristes, les para-juristes, et les acteurs de la société, afin de renforcer leur capacité dans la lutte contre la migration irrégulière, notamment la traite des personnes », a-t-il souligné.

« L'atelier de ce jour s'inscrit dans ce processus de renforcement de capacités. Des députés à l'assemblée nationale, les officiers de la police judiciaire, les acteurs de la société civile qui prennent part à cet atelier ont été outillés sur le cadre légal et juridique sur la traite des personnes, les mesures qui sont prises pour lutter contre le phénomène, la collaboration entre les acteurs sur le terrain et aussi sur les techniques de communication et de sensibilisation », a précisé M. BABAKE.

« C'est un atelier de restitution, parce que dans le passé, il y a eu des acteurs qui ont été formés. Et aujourd'hui, il est question que ces acteurs formés, forment à leur tour des acteurs nationaux », a-t-il expliqué.

« Les acteurs qui sont formés sont désormais des relais d'abord pour la sensibilisation et ensuite pour la formation d'autres acteurs. Le niveau d'appropriation qu'ils ont obtenus permettra à chacun de pouvoir soit former d'autres acteurs, soit appuyer le travail sur le terrain. Il s'agit de renforcer leur connaissance, de les habiliter davantage dans le travail qu'ils font », a-t-il ajouté.

Les participants ont été entretenus durant ces deux jours sur plusieurs modules tels que l'introduction des concepts (traite des personnes, trafic illicite de migrants, exploitation), le cadre légal, la protection des victimes et témoins,

techniques d'organisation de formation.

Soulignons que cette formation s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie à Coronavirus (Covid-19).

De Kpalimé, Mensah ASSOGBAGUE